

[lemonde.fr](https://www.lemonde.fr)

« Ils ne parlent que d'argent, pas de la qualité des textes » : les éditeurs irrités par les agents littéraires

Nicole Vulser

16-20 minutes

Cet article vous est offert

Pour lire gratuitement cet article réservé aux abonnés, connectez-vous

[Se connecter](#)

Vous n'êtes pas inscrit sur Le Monde ?

[Inscrivez-vous gratuitement](#)

- [Économie](#)
- [Vie de l'édition](#)

Plus de 800 auteurs, dont de plus en plus de primo-romanciers, sont désormais représentés par des agents en France, contre 350 il y a quatre ans. Ces intermédiaires agacent certains éditeurs, Antoine Gallimard en tête.

 Article réservé aux abonnés [Lire sur Europresse](#)





L'entrée s'avère aussi réglementée que celle d'une boîte de nuit ultrasélect. Il faut amadouer un cerbère, prouver que l'on a bien un rendez-vous pour accéder à l'immense salle où travaillent les agents littéraires, dans le hall 6 de la Foire internationale du livre de Francfort (Hesse), qui s'est ouverte lundi 13 octobre et s'achève dimanche. Autour de centaines de petites tables blanches bien alignées, des contrats de cession de droits étrangers se négocient du matin au soir. Parfois après de folles enchères. L'autre quartier général des agents se situe dans un hôtel huppé, le Steigenberger Frankfurter Hof, à deux pas de la maison natale de Goethe. Le gratin mondial de l'édition s'y presse et doit s'y montrer.

Pratiqué depuis des décennies aux Etats-Unis, le métier d'agent littéraire – qui consiste à défendre les intérêts des auteurs et à intervenir comme intermédiaire entre ces derniers et les éditeurs – s'est implanté doucement dans l'Hexagone ces dernières années. Non sans heurts, puisque bien des éditeurs les voient toujours comme des concurrents. La dernière étude officielle du secteur date de... 2010. Confiée à l'éditrice Juliette Joste, [cette enquête](#), « L'agent littéraire en France, réalités et perspectives », réalisée pour le compte de l'Observatoire du livre, livrait un constat franc et cru. « *Usurier, chacal, parasite, amant adultère : l'agent littéraire se voit souvent affublé de qualificatifs peu amènes* », écrivait-elle, en essayant de comprendre pourquoi cette profession était si diabolisée par les uns et fascinait les autres.

A l'époque, « le chacal » n'était rien d'autre que le charmant surnom donné à l'agent new-yorkais déjà le plus redouté de la planète, Andrew Wylie, qui travaille pour les plus grands écrivains ou leurs ayants droit, comme Salman Rushdie, Orhan Pamuk ou Philip Roth (1933-2018). En 2000, la France ne comptait que deux poids lourds : François Samuelson – également agent de stars de cinéma – et Susanna Lea, qui a installé ses bureaux à la fois à Paris, à Londres et à New York.

Avec le temps, la profession s'est considérablement développée et compte, selon Loïc Zion, délégué général du Syndicat français des agents artistiques et littéraires, plus d'une cinquantaine d'agents littéraires, souvent d'anciens éditeurs reconvertis. Aujourd'hui, plus de 800 auteurs – et pas seulement les plus connus – sont représentés par l'un d'eux en France, contre 350 il y a quatre ans. Signe des temps, de plus en plus de primo-romanciers n'essaient même plus d'arroser les maisons d'édition de leurs manuscrits, mais cherchent d'abord un agent qui pourra convaincre un éditeur de publier leurs œuvres.

« Rémunération décente »

Ce recours à un intermédiaire s'explique par le déséquilibre des relations entre écrivains et éditeurs. « *Alors que 90 % de la valeur d'un livre est créée par son auteur, il reste le moins bien payé de la chaîne du livre* », décrypte Loïc Zion. Il souligne que « *le contrat type du Syndicat national de l'édition est truffé de clauses qui avantagent les éditeurs* ». Il cite le blocage des droits des auteurs, parfois pendant plus d'un an, si le livre n'est pas vendu chez le libraire. Il critique aussi l'opacité des ventes et l'absence d'outils de suivi en sortie de caisses, même si des efforts ont été engagés pour y remédier. Et note les trop nombreux contrats qui obligent l'auteur à céder aussi ses droits audiovisuels alors que les éditeurs « *savent faire des livres mais pas*

des films ».

Newsletter abonnés

[« La lettre éco »](#)

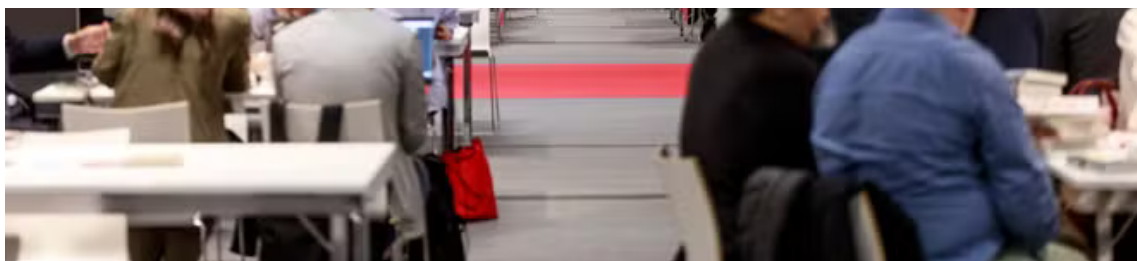
[Le regard du « Monde » sur l'actualité économique du jour](#)

[S'inscrire](#)

Moyennant 10 % à 15 % du montant des contrats signés, l'agent négocie des conditions financières plus intéressantes pour les écrivains, tant pour les à-valoir (sommes données par les éditeurs avant la remise du manuscrit) que pour les pourcentages des ventes, souvent inférieurs à 10 % du prix des livres. La question des droits cédés à un éditeur étranger s'avère d'autant plus cruciale que l'auteur représenté par un agent touche 80 % des droits étrangers, et l'agent 20 %. Si cet écrivain n'a pas d'agent, son éditeur ne lui reversera habituellement que 50 % de la somme et gardera l'autre moitié.

Pour Marie Lannurien, fondatrice de l'agence Books and More (BAM), *« l'agent permet une reconnaissance du travail de l'auteur et contribue à l'obtention d'une rémunération décente »*. Il faut arrêter de *« considérer qu'écrire n'est qu'un hobby »*, dit-elle. Bon nombre d'écrivains éprouvent aussi le besoin d'être accompagnés, pour mieux comprendre les subtilités des contrats proposés. D'autres préfèrent également laisser à un tiers la négociation commerciale pour garder avec leur éditeur un lien de pur travail littéraire.





Pour autant, les relations entre éditeurs et agents sont loin d'être apaisées. « *La France est le dernier pays d'Europe où les agents se sont implantés* », souligne Michèle Kanonidis, de La Nouvelle Agence, qui représente aussi une ribambelle de maisons d'édition américaines, comme Simon & Schuster, Perseus Books ou Penguin Publishing Books. Elle se souvient que « *Jean-Claude Fasquelle [ex-patron de Grasset entre 1959 et 2000, mort en 2021] disait qu'il ne lirait même pas le manuscrit d'un auteur représenté par un agent* ».

« Une question de génération »

Aujourd'hui encore, Antoine Gallimard, à la tête du Groupe Madrigall, ne cache pas qu'il préfère travailler sans agents, même si « *certaines collaborations peuvent être vertueuses* ». D'une manière générale, dit-il, « *quand on est à deux au téléphone, on n'a pas besoin d'un troisième qui tient l'écouteur* ». Selon lui, les agents peuvent être « *irritants* », voire « *urticants* », et il se questionne ouvertement sur « *leur valeur ajoutée* ». « *On a l'impression qu'ils sont comme des bateaux de pêche qui raclent les fonds sous-marins, c'est insupportable. Ils ne parlent que d'argent, pas de la qualité des textes* », s'agace-t-il. Antoine Gallimard assure d'ailleurs concéder jusqu'à 85 % des droits étrangers aux auteurs. Davantage, donc, que les agents.

A ceux qui reprochent aux éditeurs de ne pas travailler assez à l'international, il rappelle que Gallimard détient l'un des services de droits étrangers les plus compétents, qui signe entre 800 et 1 000 contrats par an en littérature et en sciences humaines, avec des confrères qui veillent à l'enrichissement de leurs catalogues et à la

diffusion des livres.

Si les agents critiquent les éditeurs sur leurs contrats, la réciproque est tout aussi vraie. « *Certaines clauses des contrats des agents enferment les auteurs dans une relation au long cours, et tout désir de les quitter est assorti d'une peine lourde* », relève Karina Hocine, secrétaire générale éditeur de Gallimard.

Pourtant, certaines plumes de Madrigall, tels Emmanuel Carrère ou Nathalie Azoulai chez P.O.L, ou Enki Bilal chez Casterman, ont choisi comme agent François Samuelson, qui sait négocier au bras de fer. Jakuta Alikavazovic, comme Jean-Baptiste Del Amo chez Gallimard, sont représentés par l'agence anglaise RCW Literary Agency. Susanna Lea aura vendu dans 30 langues l'ouvrage de Gisèle Pelicot, coécrit avec Judith Perrignon avant même sa sortie, en février 2026, chez Flammarion. Et Antoine Gallimard doit faire avec. Aux Etats-Unis, en tant que légataire universel de Milan Kundera (1929-2023) et d'Albert Camus (1913-1960), il a réussi un tour de force : Andrew Wylie, le fameux « chacal », est même son « sous-agent » (celui qui représente un agent dans un pays étranger) dans l'Hexagone...

« *La querelle des agents et des éditeurs, c'est une question de génération* », tranche Michèle Kanonidis. « *Les éditeurs refusent de travailler avec nous jusqu'au jour où ils disent oui* », s'amuse Marie Lannurien. Et Juliette Joste, aujourd'hui directrice éditoriale à L'Iconoclaste, lit en priorité un manuscrit envoyé par un agent, « *parce qu'il peut représenter des auteurs intéressants* ».

Valse déstabilisante pour les écrivains

Les mentalités changent parce que le marché du livre est plus tendu et parce que les éditeurs, qui pouvaient rester quarante ans dans la même maison, ont davantage la bougeotte, en partie en raison de la

recomposition capitalistique des grands groupes. Sophie de Closets, en quittant Fayard (Hachette) en 2022, a entraîné avec elle de nombreuses plumes chez Flammarion (Madrigall), sa nouvelle maison. Adrien Bosc a lâché Seuil (Média-Participations) en 2024 pour rejoindre Julliard (Editis). Les éditions de L'Observatoire ont été rachetées par Albin Michel fin 2024... Une valse déstabilisante pour les écrivains, pour qui l'agent devient « *un point d'ancrage* » plus fort que l'éditeur, souligne Marie Lannurien. « *Certains de nos auteurs ont perdu trois fois leur éditeur en neuf ans* », renchérit Camille Paulian, cofondatrice de Trames. Aux Etats-Unis, on demande à un écrivain le nom de son agent, pas celui de son éditeur.

« *Clara Dupont-Monod, qui était chez Stock [Hachette], ne voulait plus être éditée dans le groupe Bolloré* », explique la fondatrice de BAM. Son transfert a été signé chez Albin Michel. De fait, le projet ultraconservateur du milliardaire breton offusque certains auteurs. Trames a reçu des demandes similaires. Des primo-romanciers ou certains écrivains plus confirmés lui demandent « *de ne pas travailler avec Hachette* », abonde l'agente Ariane Geffard. La veuve de Guy Debord (1931-1994), représentée par François Samuelson, a, elle aussi, utilisé son droit de repentir pour la publication du dernier ouvrage des correspondances de son mari. Jusqu'à présent, tous avaient été publiés chez Fayard, qui, depuis le rachat d'Hachette en 2023 par Vivendi, publie des auteurs d'extrême droite. « *Les concentrations dans l'édition nous apportent des auteurs tous les ans* », confirme Laure Pécher, de l'agence Astier-Pécher.

Dans cette relation complexe, parfois fusionnelle, qui lie un éditeur à son auteur, ce dernier redoute parfois les rapports de force, craint des représailles et peut même freiner les négociations de l'agent, souligne Ariane Geffard. Signe que les tensions récurrentes entre éditeurs et auteurs, une fois de plus soulignées par le dernier baromètre de la Société civile des auteurs multimédia et de la Société des gens de

lettres, en avril, sont encore loin d'être apaisées.

[Nicole Vulser \(Francfort-sur-le-Main \[Hesse\], Allemagne, envoyée spéciale\)](#)

[Réutiliser ce contenu](#)

Vous pouvez lire *Le Monde* sur un seul appareil à la fois

Ce message s'affichera sur l'autre appareil.

[Ajouter un compte](#) [Découvrir l'offre Famille](#) [Découvrir les offres multicomptes](#)

- Parce qu'une autre personne (ou vous) est en train de lire *Le Monde* avec ce compte sur un autre appareil.

Vous ne pouvez lire *Le Monde* que sur **un seul appareil** à la fois (ordinateur, téléphone ou tablette).

- Comment ne plus voir ce message ?

En cliquant sur « » et en vous assurant que vous êtes la seule personne à consulter *Le Monde* avec ce compte.

- Vous ignorez qui est l'autre personne ?

Nous vous conseillons de [modifier votre mot de passe](#).

- Que se passera-t-il si vous continuez à lire ici ?

Ce message s'affichera sur l'autre appareil. Ce dernier restera connecté avec ce compte.

- Y a-t-il d'autres limites ?

Non. Vous pouvez vous connecter avec votre compte sur autant d'appareils que vous le souhaitez, mais en les utilisant à des moments différents.

- Parce qu'une autre personne (ou vous) est en train de lire *Le Monde* avec ce compte sur un autre appareil.

Vous ne pouvez lire *Le Monde* que sur **un seul appareil** à la fois